



## A Céder Licence De Taxi

Publié sur [actify.fr](https://actify.fr) le novembre 17, 2025

34 vues

### Date de fin de commercialisation:

28/11/2025

### Date limite de dépôt des offres:

28/11/2025

### Etude:

SELARL MJ ENJALBERT & ASSOCIES

En application de l'article L.642-22-1 du Code de commerce, la SELARL M.J. ENJALBERT & ASSOCIES prise en la personne de Maître Guillaume ENJALBERT, Mandataire Judiciaire, porte à la connaissance de toute personne intéressée qu'il est mis en vente une licence de taxi avec autorisation de stationnement n°4 situé sur la commune de Valence d'Agen.

Les offres d'acquisition seront reçues au Greffe du Tribunal de Commerce de MONTAUBAN jusqu'au **vendredi 28 novembre 2025 à 11h**.

A peine d'irrecevabilité elles devront comprendre les mentions prévues à l'article L.642-2 II du Code de commerce et l'attestation exigée à l'article R.642-1.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'Etude au courriel : [actif@etude-enjalbert.fr](mailto:actif@etude-enjalbert.fr)